

NOTE AUX EXAMINATEURS ET CORRECTEURS

Norme NF C 15 - 100

Bien que les indications de cette norme soient applicables à partir du 1^{er} juin 2003, il est demandé aux examinateurs et correcteurs de cette session d'examen de ne pas tenir compte de la date d'application de cette norme.

En conséquence, les réponses formulées par les candidats selon l'ancienne norme seront considérées comme recevables. Au même titre, les réponses formulées suivant la nouvelle norme seront considérées comme recevables.

Les correcteurs ne devront donc pas pénaliser ces candidats.

Groupement inter académique II	Session 2003	Code	
Examen et spécialité CAP INSTALLATION EQUIPEMENTS ELECTRIQUES			
Intitulé de l'épreuve EP2 Intervention Technique			
Type NOTE AUX EXAMINATEURS	Durée 6 à 8 heures	Coefficient 10	N° de page / total S 1 / 1